

Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Lydie BLOYER, Michèle DUFFAULT, Michel HUREAU, Liliane MERITET souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2016

Janvier 2016 — N° 59



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, surtout de santé pour vous et vos proches.

Tout espoir nous permet de penser que 2016 sera une année plus sereine, moins conflictuelle, moins meurtrière, que notre pays sera respecté.

2016 verra à nouveau les dotations budgétaires en régression alors que l'on nous impose certaines règles de gestion.

Je m'obstinerai à maintenir certains investissements pour l'amélioration de notre cadre de vie, avec la fin des travaux rue des Terres Fortes avant les vacances estivales. L'ouverture de notre

boulangerie en février malgré le retard accumulé et non du fait de vos élus.

Pour être transparent envers vous, ce qui a toujours été ma façon d'être et pour faire face à la conjoncture, je réunis un conseil municipal privé ou chaque élu aura les informations au plus juste.

Sera évoquée notre école qui accueille de plus en plus d'élèves, où les classes sont à saturation, pour prévoir l'avenir si nous devons ouvrir une classe complémentaire pour laquelle nous n'avons plus de locaux.

2016 sera également l'année des fusions des intercommunalités, la nôtre rejoindra ou sera rejointe par celle de Montmarault correspondant

au schéma départemental proposé par le Préfet de l'Allier. Leur légitimité sera reconnue et opérationnelle au 1^{er} janvier 2017.

La vie associative est toujours aussi riche et dynamique malgré les turbulences au sein du comité des fêtes qui voit à ce jour un nouveau président, Fabien Augagneur, un nouveau conseil d'administration renforcé pour une nouvelle bouffée d'oxygène.

Rejoignez nos associations, chacun peut trouver sa passion.

Voilà les premières informations que nous mènerons cette année pour un consensus partagé, avec toujours la même détermination pour la reconnaissance des Chamblétois.

Encore bonne et heureuse année.

Actualités

Vœux de la Municipalité

Jeudi 7 janvier, devant un public nombreux de représentants des forces vives de la commune, Alain CHANIER a exprimé de belles notes d'espoir en soulignant notamment le rôle de l'école et des associations dans l'épanouissement de la commune.



Avant d'aborder les projets 2016, il est bien sûr revenu sur les réalisations de l'année 2015 facilitées par un travail important de concertation avec les partenaires institutionnels.

Au sein du conseil municipal, l'année 2015 a vu le départ de Claude BATISSE dans le Puy-de-Dôme pour raisons professionnelles, ce qui l'a conduit à quitter son poste d'adjoint tout en restant conseiller municipal. Le Maire a salué Lydie BLOYER, sa remplaçante, très impliquée dans la commission affaires sociales depuis le début du mandat.

L'ensemble du personnel communal a été également cité par sa présence journalière pour les missions qui leur sont confiées.

L'école des « Champs d'blé » avec 161 écoliers à la rentrée 2015, affiche une progression constante. À ce titre, Alain CHANIER a tenu à insister sur l'investissement majeur de l'équipe éducative qui sait valoriser la nouvelle école et son équipement à la pointe de la modernité. En 2015, Chamblet a eu la joie d'accueillir

17 naissances, d'autres sont attendues en 2016, confortant à nouveau les équipements scolaires. Le dynamisme et le renouvellement des associations ont également été mis à l'honneur par le maire, qui a rappelé les moments forts de 2015 pour chacune d'entre elles. Il a notamment salué trois membres du club des aînés ruraux, Gérard DUFFAULT, Hugues FERRAND et Jean-Pierre LUBIERE qui ont été distingués pour leur victoire au challenge départemental de pétanque leur offrant le billet pour le championnat national.

Avant de souhaiter une bonne et heureuse année à tous, le maire a informé l'assemblée que la course cycliste Paris/Nice traversera notre commune le 8 mars. Ce sera un beau coup de projecteur sur notre territoire qui sera pour l'occasion sous l'objectif des caméras des chaînes nationales.

Anne-Gaëlle et Michel honorés

Chaque année, les vœux de la municipalité sont l'occasion d'honorer des personnes reconnues pour leurs actions, leurs mérites ou leur dévouement pour la commune.

Michèle DUFFAULT, adjointe à la vie associative, a eu la joie d'annoncer les nominés.

Michel LANOIX a été proposé par le bureau municipal en raison de son investissement dans plusieurs associations chamblétoises depuis plusieurs dizaines d'années.

Dès son arrivée fin 1979 au lotissement du Coteau, Michel s'intègre dans le monde associatif.

Dans les archives de l'ESC, on le retrouve encadrant les poussins ou membre du conseil d'administration.

À l'ESC comme au Comité des Fêtes, Michel fait, à cette époque, partie des cuisiniers de la vie associative, une de ses activités favorites. Aujourd'hui retraité, Michel pratique la marche, notamment avec la Retraite Sportive de Villefranche. Fin 2015, il a rejoint l'équipe renouvelée du Comité des Fêtes, où il pourra apporter son expérience et ses bras.



Anne-Gaëlle AMIZET, a été proposée par Jean-Pierre MICHARD pour son dynamisme, ses projets innovants et son engagement spontané qui permettent aux enfants chamblétois de vivre une scolarité exceptionnelle.

Aussitôt arrivée à Chamblet en septembre 2013, comme dans ses précédents postes à Lapeyrouse et Bizeneuille, Anne-Gaëlle montre très vite son dynamisme et bouillonne d'idées pour impliquer l'école dans la vie locale aux côtés de la municipalité et des associations.

La vie professionnelle d'Anne-Gaëlle, c'est être sérieuse et consciencieuse avec de l'humour, de la bonne humeur et de bonnes blagues pour que l'école soit plus rigolote. Honorer Anne-Gaëlle, c'est aussi mettre à l'honneur l'ensemble de l'équipe enseignante. Anne-Gaëlle est un chef d'orchestre, qui trouve toujours les bonnes partitions pour motiver, entraîner ses collègues... sans fausses notes!

Spectacle de Noël pour les enfants de l'école



Cette année, la troupe Totof et le grand orchestre, duo de musiciens, a animé le spectacle de Noël offert par l'Amicale Laïque. Ils ont présenté et joué de nombreux instruments à cordes venant de divers pays du monde alternant de manière ludique les moments rythmés et les temps calmes avec beaucoup d'humour.

À l'issue du spectacle, le Père Noël est venu distribuer des friandises, non pas à bord de son traineau magique, mais passager d'une Citroën 5 HP de 1923.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter chocolaté offert par la municipalité.

Deux jours plus tard, le marché de Noël a illuminé la salle polyvalente avec le spectacle de chants préparé par les enfants et leurs enseignants. C'était aussi l'occasion d'effectuer le tirage de la tombola, organisée par l'Amicale Laïque, dont les bénéficiaires sont reversés à la coopérative scolaire.

Repas de Noël à la cantine

Rolande et son équipe ont mis les petits plats dans les grands pour accueillir les 124 écoliers en compagnie des enseignants, employés communaux et élus.

Merci à Anne-Gaëlle et ses collègues qui ont, une nouvelle fois, usé d'imagination pour occuper les enfants avec des anecdotes ou des chants pendant ce moment de convivialité.



Bienvenue à nos boulangers



Après une trop longue période de démarches administratives, les travaux d'aménagement de la future boulangerie ont enfin démarré. Dans quelques semaines, Annick et Pierre, nos futurs boulangers, chamblétois depuis début novembre, pourront vous ouvrir leur porte, moment qu'ils attendent avec impatience. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de réussite professionnelle et d'intégration dans notre commune.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil municipal du 19 novembre 2015

Approbation du projet de schéma de mutualisation

Par délibération du 18 décembre 2014, le conseil municipal a décidé d'engager la commune en validant la charte de mutualisation.

En signant cette charte, les Maires et le Président de la communauté de communes se sont engagés sur : des objectifs généraux, une méthode commune à tous les chantiers, des principes visant à la prise en compte de la dimension ressources humaines dans tout projet de mutualisation à venir.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet de ce schéma établi suite à la concertation menée entre les communes et la communauté de communes.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, établi par M. le Préfet de l'Allier dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, propose la fusion de la Communauté de Communes Commentry/Néris-les-Bains avec celle de la région de Montmarault.

Suite à la présentation de ce document par M. le Préfet le 6 octobre dernier, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à ce projet.

Location appartement 2, place de la Poste

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancienne poste en boulangerie, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de louer à M. Pierre DELADERIERE et Mme Annick BLANDIN l'appartement situé 2 place de la Poste. Le montant du loyer mensuel proposé est de 420 €. Le bail, qui prendra rétroactivement effet au 1^{er} novembre 2015, sera d'une durée de 3 ans et le montant du loyer sera révisé chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers.

Indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires au receveur municipal

Suite au changement de comptable du trésor, il convient de délibérer concernant l'attribution des indemnités. Le conseil municipal décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Nicole COSSIAUX),

d'accorder l'indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable au taux de 100 % par an, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires à M. Ludovic BERNARD, receveur municipal.

Motion de soutien au centre hospitalier de Montluçon

Les restructurations successives ont affecté le quotidien des usagers, des familles et des personnels. Les injonctions émises récemment par le Ministère de la Santé remettent à nouveau en cause l'avenir du Centre Hospitalier, qui doit rester un outil de développement économique, pérennisant ainsi la vie et l'attractivité d'un bassin de santé de 150 000 habitants. Afin d'éviter tout gaspillage humain, technique, financier, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la motion de soutien plein et entier à tous les acteurs de cet établissement pour que perdurent les services publics de santé.

Conseil municipal du 10 décembre 2015

Maitrise d'œuvre — aménagement de l'ancienne poste en boulangerie

Pour cette mission, 3 architectes ont été sollicités : Mme Anne KERGROHENN, Mme Céline BARGOIN et M. Jean-François BRUN. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre la moins élevée qui est celle de M. Jean-François BRUN, d'un montant de 3650 € HT.

Acquisition du four de la boulangerie

Le Maire indique qu'il convient d'acquérir un four électrique à soles. Trois fournisseurs spécialisés ont transmis une proposition : PB équipement, Delaire et Selepro. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre la moins élevée qui est celle de la société Selepro d'un montant de 31449 € HT.

Budget principal - Financement travaux 2015 d'aménagement des Terres Fortes

Le Maire indique qu'il convient de réaliser un emprunt de 40 000 € pour financer ces travaux. Le conseil municipal retient, à l'unanimité, l'offre du Crédit Mutuel pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 1,76 %. Les échéances constantes de périodicité annuelle s'élèvent à 3 047,40 €.

Infos municipales

Travaux réceptionnés aux Terres Fortes

Suite à la réalisation des aménagements paysagers, les travaux 2015 du secteur des Terres Fortes, ont été réceptionnés à la satisfaction générale des différents partenaires. La mise en œuvre de la dernière tranche au printemps 2016, permettra de terminer l'aménagement de la rue des Terres Fortes jusqu'au carrefour avec la rue des Thuellies et ainsi de finaliser le contrat communal d'aménagement de bourg.



Travaux au Chéroux

Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, rues de la Carrière et Côte du Chéroux, ont été réalisés récemment en étroite collaboration avec les riverains. Ils seront complétés dès que possible, en fonction des capacités budgétaires de la commune, par la réfection de la voirie et l'instauration du sens de circulation sollicité par les riverains lors de la réunion de quartier du 13 décembre 2014.



Infos municipales

Commémoration de l'armistice



Le cortège s'est rendu au monument aux morts au son de la musique de la Garde Républicaine. Des gerbes ont été déposées par les représentants du monde combattant et la municipalité. En fin de cérémonie, une trentaine d'enfants de l'école ont entonné une vibrante Marseillaise, sous la baguette de Cédric CLAIRET, avant qu'Alain CHANIER et André ROUX ne saluent les porte-drapeaux.

Nouveau fonctionnement de la Tri'tou mobile

Depuis début 2016, une nouvelle organisation par secteurs a été mise en place par le SICTOM. Afin de desservir les communes voisines, le territoire est réparti en secteurs et la tri'tou restera plusieurs jours consécutifs sur une même commune. Notre secteur comprend les communes de Chamblet, Deneuille-les-Mines et Saint-Angel. Pour le

Infos diverses...

Fibre optique : Suite à la réunion qui s'est tenu récemment à Commentry, le développement de la fibre optique sur la commune de Chamblet a été annoncé courant 2018.

Logements libres : 3 T3- 1 T4 et 2 garages impasse des Tourterelles.

1^{er} trimestre, les chamblétois disposeront de la tri'tou mobile les 11, 12 et 13 février à Saint-Angel (cimetière) et les 29, 30 et 31 mars à Chamblet (stade).

Tri Sélectif

En 2016, le ramassage des bacs jaunes a lieu les semaines paires. Un véhicule double compartiments passera prochainement chaque semaine et collectera les deux bacs (ordures ménagères et recyclables). Une informations sera diffusée dans les boîtes aux lettres par le SICTOM

Le printemps de Chamblet

La commission extra-municipale a retenu le dimanche 10 avril pour la journée publique du Printemps de Chamblet dont le thème sera « les insectes ».

Dans cette perspective, un hôtel à insectes a été construit par les enseignants et les bénévoles avant les vacances d'été. Prochainement une convention sera

Calendrier des manifestations du trimestre

30 janvier : Concours de belote Amitiés en Aumance - Bizeneuille au profit du Téléthon

31 janvier : Loto de l'Amicale Laïque

13 mars : Repas anniversaire du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

20 mars : Randonnée des pissenlits du Comité des Fêtes

21 mars : Rencontre tarot du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

25 mars : Carnaval de l'école

6 avril : Don du sang

10 avril : Journée publique du Printemps de Chamblet

16 avril : Repas annuel Amicales Chasse et Pêche

30 avril : Concert Bouquets d'Harmonies



signée entre les partenaires habituels (école, lycée agricole Montluçon-Larequille, mairie).

Le programme détaillé de la journée publique sera mis au point dans les prochaines semaines.

Rencontre avec les habitants

Samedi 21 novembre, le conseil municipal a dialogué avec les habitants de Billard, Le Cerisier, Chaville, Les Couardes, L'Étang, La Pierre Bure et Saint-Gerbaud, afin de les informer des réalisations municipales et de prendre note des éventuelles doléances. Parmi les désagréments, l'absence de haut débit a été évoquée par Vincent. Alain CHANIER a admis que la commune souffrait dans ce domaine malgré la volonté du président de la région qui en avait fait une priorité. Pierre a soulevé un problème de sécurité routière à l'approche de certaines intersections route de Commentry en raison du mauvais état de l'accotement. Christian a indiqué que l'absence de panneau de signalisation « Le Cerisier » a engendré une perte de temps de l'arrivée des secours et des pompiers lors d'une demande d'intervention. La vitesse excessive de certains conducteurs a enfin été signalée à Saint-Gerbaud.

Prochaine rencontre le 5 mars

Les élus rencontreront samedi 5 mars à 10 h 30 à la salle André Roux les habitants de la route des Ferrières, de la Brosse et des Métenneries.

Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

Vie locale et associative

Amicale de Pêche



Dans la perspective de l'ouverture le 3 avril, brochets, carpes, gardons et tanches ont élu domicile dans l'étang. En outre, une prolifération de poissons-chats nécessitera des journées de pêche spécifiques en mai pour tenter de lutter contre cette invasion.

Amicale de Chasse

La satisfaction règne à l'Amicale de Chasse. Le recrutement de jeunes et la présence assidue d'une majorité des adhérents aux battues ont

permis d'afficher trois chevreuils, un sanglier et plusieurs renards au tableau de chasse fin 2015. Les chasseurs se préoccupent également des ragondins qui envahissent notre campagne. Une cinquantaine ont déjà été tué par notre ami Josée.



Rallye Landier

L'association du rallye landier a fêté dignement Saint-Hubert le 12 décembre 2015 en l'église de Teillet Argenty. Après

la cérémonie célébrée par le prêtre ouvrier M. ROUX, tout le monde a pu se retrouver pour le verre de l'amitié et le partage de la brioche bénite avant le départ de la chasse dans les bois de Neuville à la recherche d'un renard.



L'agenda du trimestre

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie

19 et 20 mars : Amicale de Pêche - Remise des cartes

Équipe renouvelée au Comité des Fêtes

Le conseil d'administration du Comité des Fêtes n'ayant pu être complété au cours de l'Assemblée Générale annuelle faute de candidatures pour remplacer les membres qui n'avaient pas souhaité renouveler leur mandat, une Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée vendredi 27 novembre. Cette réunion a permis d'accueillir 5 nouveaux membres au conseil d'administration, qui se compose désormais comme suit :

Fabien AUGAGNEUR, président ; Michel BOIRON, Joël COLLINET, vice-présidents ; Michèle DUFFAULT, secrétaire ; Damien LAURAS, secrétaire adjoint chargé de la communication ; Thierry LOBJOIS, trésorier ; Nicole FAURE, trésorière adjointe ; Marie-Hélène ABADIE, Michel LANOIX, Philippe THUELIN, Jacqueline VERGNOL, membres.



Le nouveau président souhaite que les projets 2016 soient adaptés afin de concilier festivités et équilibre financier.

Satisfait de voir la poursuite du dynamisme initié il y a bientôt 15 ans par Jean-Pierre MICHARD, le maire a vivement remercié les bénévoles qui font vivre et connaître la commune.

Fort de ses nouvelles recrues et encouragé par les messages de soutien des bénévoles, le conseil d'administration a finalisé le programme de l'année 2016. Les prochains rendez-vous sont la randonnée des pissenlits, dimanche 20 mars et la fête du bœuf, dimanche 26 juin, pour laquelle l'invité sera le **Team BOURNY avec un spectacle exceptionnel d'acrobaties motos!**

Les nouvelles de l'ESC



À la mi-saison l'équipe A est troisième à deux points du premier et la B première avec huit victoires et un nul.

La choucroute du repas de Noël a connu un grand succès.

Nous remercions les habitants de la commune pour leur accueil lors du passage des calendriers, dont la recette nous a aidée à financer les 1600 € que nous demandent la ligue et le district.

La Troupe des Mandarins très applaudie

Le 28 novembre, l'Amicale Laïque a invité la troupe Les Mandarins d'Huriel venue

présenter son dernier spectacle «Panique au Ministère». C'est dans une salle des fêtes, trop exiguë ce soir-là, que des applaudissements et des rires ont rythmé la soirée... une très grande réussite.



Les chevaux de Chamblet

Samedi 12 décembre, l'assemblée constitutive a permis de jeter les bases de cette nouvelle association de passionnés de chevaux. La carrière sera installée dans l'enceinte du stade Gustave PIOT sans perturber les activités des autres associations. Après validation des statuts et du règlement intérieur, le bureau a été constitué comme suit : Jean-Luc FRAYSSE, président ; Agnès MOREAU, secrétaire ; Émilie LAMARQUE, trésorière.



Jean-Luc FRAYSSE a conclu en demandant aux participants de réfléchir au dessin d'un logo qui caractériserait l'association.

Les Amis de Saint-Maurice

L'assemblée générale annuelle a permis au président Pierre THUÉLIN de remercier les fidèles participants et la municipalité toujours attentive à leurs préoccupations.

Le conseil d'administration a enregistré l'arrivée de Marie-Claude BERTHON qui remplace Jean-Marie RONGIER. Le bureau reste inchangé.



Les personnes présentes se sont désolées de la prolifération de débris de pigeons sur le parvis de l'église qui vont nécessiter des mesures adaptées. Par ailleurs, le Maire va solliciter l'avis de personnes compétentes concernant les traces d'humidité récurrentes à l'intérieur de l'église.

En 2016, la rénovation des pieds des bancs de l'église et des croix de Billard et du Cerisier sera confiée à l'entreprise NADOT. Parmi les idées d'améliorations, Bernadette REMMEAU a proposé la confection d'un parchemin qui retracerait l'historique de Sainte-Barbe, patron des mineurs et de Saint-Maurice, patron de la paroisse ainsi que l'installation d'un lustre dans le chœur.

Téléthon 2015 : encore un bon cru

C'est le vendredi 4 décembre à 16 h 15 que le traditionnel lâcher de ballons à l'école a donné le départ des journées officielles du Téléthon 2015. Il faut dire qu'il avait déjà commencé fin septembre par le ramassage des pommes, la fabrication et la vente de jus de pommes, et le défi vélos à l'école.

Le lendemain, la journée a démarré par la parade de tracteurs et voitures anciennes sur le thème « autour du bois ». Marché aux légumes, randonnée pédestre, marche nordique, danses, repas « pot-au-feu », promenades en voiture à cheval, buffet — buvette étaient proposés toute la journée.



La journée s'est terminée par le retour de la parade et le défi vélos des élus. Le Maire et sa première adjointe encouragés par de nombreux spectateurs ont pédalé pour essayer de gagner ce challenge.

Résultats : 5432,50 € et 885 € de dons récoltés. Avec les autres activités proposées par les communes voisines (programmes spécifiques) et en intercommunalité (concert de chorales, repas), nous avons remis un chèque de 19000 € et 1260 € de dons à l'AFM nous classant dans notre catégorie le premier donateur du département.



Ce succès n'est pas usurpé, il est le fruit du travail des bénévoles, de la participation de fidèles partenaires, des municipalités, des écoles, d'un public nombreux, tous, par ces résultats trouvent leur récompense. Cet argent précieux ira à la recherche qui dans ces périodes difficiles sera le bienvenu.

Bouquets d'Harmonies

Le groupe se produira samedi 30 avril à la salle polyvalente à l'occasion de son concert annuel.

